

Zeitschrift: Rapport d'activité / Comité International de la Croix-Rouge
Herausgeber: Comité International de la Croix-Rouge
Band: - (1957)

Vorwort: Avant-propos
Autor: Boissier, Léopold

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 03.12.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

AVANT-PROPOS

Le Comité international de la Croix-Rouge a été en continuel état d'alerte en 1957. Son activité essentielle, étroitement liée aux événements qui ébranlent le monde, a consisté à secourir les victimes de tant de secousses. Ainsi les délégués du Comité ont été appelés à agir dans des circonstances imprévues, leur tâche s'adaptant à des situations que l'on aurait eu peine à concevoir il y a quelques années. En toutes occasions, les Conventions de Genève ont montré leur sagesse et leur autorité.

Poursuivant une œuvre difficile, le Comité a mis au point le Projet de Règles limitant les risques courus par la population civile en temps de guerre. La signification de ce texte n'a pas toujours été bien comprise. Il a donc fallu la préciser, afin que chacun sache qu'il ne s'agit que de suggérer une solution parmi d'autres au problème de la protection des non-combattants.

Il semble bien que cette intention sans arrière-pensée ait été agréée par la Conférence de la Nouvelle-Delhi qui, tout en demandant aux gouvernements de se saisir du Projet de Règles, a prié le Comité de poursuivre ses travaux dans ce domaine.

A la Nouvelle-Delhi, le Comité a eu la grande satisfaction de voir ses activités approuvées par la Conférence. Fort des encouragements qui lui ont été prodigués, il suit sa route qui le mène vers ceux qui souffrent, quels qu'ils soient et où qu'ils soient et, au-delà, vers ceux qu'un grand espoir conduit avec lui vers la réconciliation des hommes.

Léopold BOISSIER

Président

